

Aider les consommateurs de drogue

Comment informer sur une pratique illégale ? Le Centre d'action laïque prend le taureau par les cornes et informe les médecins généralistes.

• **Christian VAN HERCK**

Quelque 48 % des 17-25 ans reconnaissent avoir consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie. Mais la consommation étant illégale, il s'agit de ne pas faire n'importe quoi quand des associations se lancent dans la prévention et l'information des consommateurs. À titre d'exemple, des actions menées dans les écoles peuvent alerter les jeunes sur les dangers et les méfaits de l'alcool, drogue légale, mais il est impossible de tenir le même discours en ce qui concerne la drogue.

La réalité quotidienne des consommateurs

En 2009, le CAL, Centre d'action laïque, s'est lancé dans un projet financé par le FEDER (Fonds européen de développement régional) en créant « Drug'store Infos-Services » dont le but est de diffuser de

l'information sur les différentes drogues et d'être à l'écoute des consommateurs. Cette approche permet de les conseiller afin de réduire les risques liés à la prise de ces substances illicites.

Ingrid Glusmann, coordinatrice régionale des projets du CAL, connaît particulièrement bien le sujet : « Nos actions nous permettent d'être au cœur du problème et de mieux comprendre toutes les composantes liées à la consommation de drogue. Notre

objectif est d'informer nos interlocuteurs pour qu'ils puissent mieux maîtriser leur consommation et surtout d'en éviter les pièges les plus grossiers. L'idéal est de leur dire d'arrêter, mais il serait naïf de croire qu'ils vont nous écouter. »

Un outil à destination des médecins généralistes

Une deuxième action d'envergure est actuellement mise en place. Partant du principe que le médecin de famille est le mieux placé pour être à l'écoute des consommateurs, tout particulièrement des jeunes, le CAL organise des séances d'information dans le cadre des recyclages obligatoires imposés à la profession par l'INAMI. Recyclage indispensable puisque les études univer-

sitaires de médecine ne prévoient, nébuleuse législative oblige, aucun cours et aucune information sur le sujet. Une mallette pédagogique sera remise aux 277 généralistes en activité dans la province de Luxembourg. Elle contient un dossier très fouillé sur la réalité de la consommation et sur la manière d'en parler. Pour chaque substance, la mallette contient des fiches sous forme de cartes postales. Chaque drogue a ses spécificités, ses propres propriétés et des effets à courts et à moyens termes très différents les uns des autres.

La problématique n'a plus rien à voir avec le passé

Catherine Bernard contribue activement au projet. Elle constate : « Aujourd'hui, les milieux festifs, de loisirs et même les écoles sont devenus les principaux champs d'action où l'on peut agir pour réduire les risques. Il y a trente ans, on agissait exclusivement dans le milieu des toxicomanes ».

De l'alcool au LSD, du récréatif à l'addictif, les assuétudes ont encore de beaux jours devant elles. Les actions menées ne parviendront certes pas à éradiquer ce fléau, mais elles permettent de mieux connaître et de mieux maîtriser le problème. ■

Stopper le fléau de la drogue à l'école ?

« Ne nous faisons aucune illusion, le cannabis circule dans les établissements scolaires ».

Ingrid Glusmann, rencontre des jeunes qui se droguent avant d'aller à l'école, à la sortie des cours, mais aussi pendant leur horaire scolaire : « Nous les informons sur les dangers qu'ils encourent, mais surtout sur les difficultés qu'ils vont rencontrer dans leur vie future que ce soit sur le plan scolaire, professionnel mais aussi affectif. »

Un jeune ado, passionné et bon joueur de foot, a décidé d'arrêter la fumette lorsqu'il s'est rendu compte qu'un seul contrôle positif ruinerait à jamais son projet sportif. « Le plus important est de rattacher le jeune à un projet de vie. Le jeune qui a des objectifs bien précis sera beaucoup moins tenté de se lancer dans l'aventure des substances illicites. »

Le Centre d'Action Laïque ? Pour quoi faire ?

La directrice provinciale du CAL, Marie-Ange Cornet met toute son énergie au service des autres : « Notre rôle est d'écouter et de comprendre pour mieux aider. Nous réalisons des enquêtes pour cerner les problèmes, nous écoutons ceux qui font appel à nous, puis nous mettons en place des actions ».

Le CAL offre ses services à toute personne souhaitant recevoir des conseils ou être aidée. Les milieux défavorisés et fragilisés sont évidemment les premiers concernés.

Quatre centres sont ouverts en

province de Luxembourg : Arlon (11, rue Godefroid-Kurth), Libramont (2, rue de l'Ancienne Gare), Virton (2, rue Croix-le-Maire) et Hampteau (Hotton - 51a, rue de la Roche).

Opération « Boule de neige Alcool », Maison « Arc-en-Ciel » pour la communauté homosexuelle, aides à la réinsertion dans le milieu carcéral..., un large éventail d'actions est à la disposition de tout un chacun.

« Nous offrons nos services dans un esprit de non-jugement et de non-discrimination. L'accueil est anonyme et gratuit. » ■